

L'avenir des Points Conseil Budget (PCB) est aujourd'hui menacé

En 2025, l'Udaf de l'Ardèche a réalisé 1 380 entretiens sur tout le Département permettant l'accompagnement de 705 personnes et le passage de 300 dossiers en commission de surendettement. Parallèlement, l'action des conseillères PCB contribue à réduire le surendettement.

L'Unaf et les associations engagées contre le surendettement des consommateurs interpellent le gouvernement sur l'importance de garantir une réelle indépendance du Service de Conseil aux Personnes Endettées et demande une évaluation de l'impact de la nouvelle réglementation sur l'octroi des découverts bancaires.

« **Concrètement, la mise en œuvre de ces services est aujourd'hui menacée par :**

- Un projet de décret qui sera prochainement analysé par le Conseil d'État qui ne désigne pas formellement les services de conseils aux personnes endettées.
- Le refus de l'administration de désigner les Points Conseil Budget qui sont pourtant des services réellement indépendants et de les doter de moyens financiers supplémentaires.
- Le risque que les créanciers eux-mêmes ou leurs opérateurs soient jugés suffisamment indépendants pour assurer ces services alors qu'à coup sûr ils pourraient prioriser la renégociation des créances plutôt que l'accompagnement global de la situation financière des personnes. »

Nous vous invitons à lire la lettre ouverte des associations engagées contre le surendettement des consommateurs : <https://www.unaf.fr/app/uploads/sites/3/2026/02/cp-lettre-ouverte.pdf>

Cette lettre ouverte nous alerte sur l'avenir des Points Conseil Budget, qui permettent aux familles en difficultés financières de trouver aides et conseils afin de mieux gérer leur budget et se sortir d'une situation difficile.

Pour en savoir plus :

www.udaf07.fr / www.unaf.fr

Contact presse : Emilie DECLERCK
secretariat.institution@udaf07.fr

04 75 64 82 61

www.udaf07.fr

